



JUDO JU-JITSU CLUB ARLON

DOCUMENT INFORMATIF

INSCRIPTION EN LIGNE

Les inscriptions se font en ligne. Il n'y a rien de plus simple.

- Rendez-vous sur le site du club <http://www.judo-jujitsu-arlon.be>
- Sur la page d'accueil, cliquer sur « **S'inscrire** » et remplissez le document
- N'oubliez pas de rendre le certificat médical

COURS ET HORAIRES

COURS DE JUDO <u>POUR LES ENFANTS À PARTIR DE 6 ANS</u>	SALLE DES SPORTS DE L'ÉCOLE COMMUNALE DU GALGENBERG	☞ LE MARDI ET JEUDI DE 18H00 À 19H00
COURS DE JUDO <u>POUR ADULTES ET ADOLESCENTS</u>		☞ LE SAMEDI DE 9H15 À 10H30.
COURS JU-JITSU / SELF DÉFENSE <u>POUR ADULTES ET ADOLESCENTS</u>		☞ LE MARDI DE 19H00 À 20H30 ☞ LE SAMEDI DE 10H45 À 12H15 ☞ LE MERCREDI DE 19H30 À 21H00

PAIEMENT

Cotisation (en ce-compris Licence et Assurance) :

- 170 € pour le 1er membre de la famille, 150 € pour les suivants ;

Mode de paiement :

- en 1 fois (septembre)
- en 2 fois (50 % en septembre / 50 % en octobre)

Par virement sur le compte :

- IBAN BE30 0012 2063 9411 (BIC : GEBABEBB) du Judo Ju-Jitsu Club Arlon
- communication : nom et prénom du pratiquant.

DATES LIMITES POUR LES FORMALITÉS D'INSCRIPTION

Afin d'être rapidement en ordre de licence et protégé en cas d'accident, nous vous demandons de respecter les dates ci-dessous:

- **LE SAMEDI 12 OCTOBRE 2024**: date limite des inscriptions ;
- **LE SAMEDI 19 OCTOBRE 2024** : date limite pour l'inscription en ligne (ou fiche d'inscription), la remise des documents administratifs (certificat médical dûment complété) et le paiement de la cotisation.

TOUT PRATIQUANT QUI NE SERA PAS EN RÈGLE AU 19 OCTOBRE 2024 SE VERRA INTERDIRE LA PRATIQUE DU JUDO ET REFUSER L'ACCÈS AUX TATAMIS.